



La fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique : le cas francilien

Nicolas Boivin, André Torre, Jean Baptiste Traversac

► To cite this version:

Nicolas Boivin, André Torre, Jean Baptiste Traversac. La fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique : le cas francilien. ASRDLF-AISReCongrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF). Paris, FRA., Sep 2010, Aoste, Italie. 12 p. hal-01197887

HAL Id: hal-01197887

<https://hal.science/hal-01197887>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

Association de **Science Régionale De Langue Française**



LA FABRIQUE ALTERNATIVE DES TERRITOIRES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LE CAS FRANCILIEN

BOIVIN Nicolas, TORRE André, TRAVERSAC Jean-Baptiste

INRA -AgroParisTech

PARIS

boivin_n@yahoo.fr

torre@agroparistech.fr

traversac@agroparistech.fr

Résumé :

Le territoire en tant que support matériel et immatériel de la production « bio » construit tout autant qu'il subit des micro-transformations sur les événements, les innovations, l'appropriation, les relations, les paysages, etc. Ces modifications portent de la construction territoriale en ce qu'elles sont liées à des ressources qui s'insèrent dans des logiques alternatives aux systèmes en place. Ces bouleversements et l'absence de structuration du système AB laissent supposer que l'agriculture biologique francilienne se transfigure en un système productif où les liens de proximité sont des éléments de développement territorial. Les éléments marqueurs de la « bio », produits, exploitations et territoires périurbains agricoles, deviennent des icônes, ou des avatars, de la proximité périurbaine. Une gouvernance orientée par des proximités permet de concevoir les espaces agricoles biologiques comme des espaces en construction.

Mots-clés :

Territoire, agriculture biologique, alternative, Ile-de-France, proximité

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

LA FABRIQUE ALTERNATIVE DES TERRITOIRES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, LE CAS FRANCILIEN

1. Introduction

Depuis 2007, l'agriculture biologique est devenue un volet à part entière des politiques agricoles française et européenne. Avec l'affirmation d'une volonté de tripler les surfaces, d'augmenter sa part dans la SAU de 2% à 6%, d'introduire des produits « bio » dans la restauration collective d'État d'ici 2012 à hauteur de 20%..., elle est affichée comme un facteur de développement territorial, en particulier pour les espaces périurbains. Les acteurs politiques utilisent cet argument pour inciter à l'émancipation des pratiques agricoles conventionnelles et favoriser l'essor des pratiques respectueuses de l'environnement. La Région Ile-de-France tente comme d'autres d'en faire une priorité de sa politique de développement local et a planifié douze stratégies d'action en faveur de l'AB particulièrement pour l'introduire dans les espaces périurbains (réserves foncières pour installer de maraîchers, par exemple). Le contexte politique est, apparemment, favorable à ce type d'alternative au système dominant. Une nouvelle gouvernance naît de cette tentative d'alternative. La gouvernance est un ensemble de processus de décision liés, intégrés à la gestion des sociétés politisées par une multitude d'acteurs élus ou non, avec la volonté d'administrer les problèmes et les attentes de ces sociétés circonscrites à un espace qui y trouve une forme territoriale nouvelle, adaptative, contextuelle. Elle se focalise sur trois points ; une coordination horizontale, une cooptation des discours des acteurs y compris les non-dits publics, et une structuration des conflits notamment par l'intermédiaire d'une prévention (BOIVIN, 2010). Elle donne des responsabilités aux principaux intéressés sur le principe d'une délégation des décisions, en appliquant une médiation collective au territoire. Ainsi la gouvernance s'apparente-t-elle à un géosystème politique et social « glocal », du fait que plusieurs gouvernances d'échelles variées peuvent s'appliquer à un même lieu. L'étude des gouvernances permet d'observer des hétérotopies (FOUCAULT, 2001a, 2001b).

Ces positions ontologiques complémentaires structurent notre approche des territoires alternatifs. La méthode est constructiviste par l'exploitation des notions foucaldiennes à quoi s'ajoute ce que des géographes ont pu marquer du pouvoir en les utilisant (RAFFESTIN 1980, HUDSON, 2005). L'agriculture biologique est considérée comme un objet test dans le décryptage des territoires alternatifs de la proximité. L'agriculture biologique qui s'inscrit en partie dans des circuits courts demeure une forme d'agriculture alternative, privilégiant la proximité couplée avec la durabilité. Deux types de proximités (TORRE, 2004) créées par des alternatives sont abordables :

- tout d'abord, la proximité géographique. Elle existe entre plusieurs objets ; elle se matérialise par de la distance standard ; elle est relative aux moyens mis à disposition pour réduire la distance (transport, temps...). Elle est donc à la fois objective et subjective mais dépend des représentations des individus pour la seconde forme :
- la proximité organisée. Elle est liée à la capacité des institutions ou des groupes à créer des barrières plus ou moins franches entre les individus et les groupes.

Ce papier pose trois axiomes en préambule :

- **A l'échelle « individuelle » de l'action, le territoire change par micro-**

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

transformations (événements, innovation, appropriation d'une nouvelle catégorie...). La vitesse de diffusion est donc un facteur non négligeable pour comprendre l'innovation sociale des idéologies alternatives qui s'inscrivent dans des territoires de proximité, car si changement de pratiques il y a, changements de territoires il y a aussi.

- **A l'échelle collective, c'est le projet qui systématise la construction sociale et territoriale.** Il est inscrit dans le changement intentionnel du territoire. Ce projet collectif se traduit concrètement sur le territoire puisqu'il est visible aussi bien au niveau du discours que de l'action. En revanche, il entraîne également une modification immatérielle du territoire, notamment à travers l'engagement des acteurs.
- **Les deux échelles sont bien sûr liées par la manière dont le « collectif » en question est délimité.**

Les éléments marqueurs de la « bio », produits, exploitations et territoires périurbains agricoles, deviennent-ils des icônes, ou des avatars, de la proximité périurbaine ? Y a-t-il effectivement construction d'une gouvernance orientée par des proximités, ce que laisse entendre le fait que les espaces agricoles biologiques se territorialisent à partir de cette caractéristique ?

La gouvernance dépend des échelles d'observation. La revalorisation du local dans une logique mondialisante est incontestablement la grille de lecture pour comprendre l'évolution de l'alternative. L'échelle spatiale est indispensable pour une prise en compte correcte de la gestion économico-socio-spatiale des alternatives. La gouvernance des territoires est au cœur d'un système territorial, un géosystème d'action, identifié comme une construction sociale sur un espace caractéristique d'un ensemble de valeurs, de normes, d'us et d'acteurs, formant un patrimoine collectif. Par sa fonction symbolique, l'agriculture biologique devient un support territorial où les enjeux gravitent autour des nouveaux rapports de pouvoir.

2. Des territoires alternatifs...

Qu'est-ce que des territoires alternatifs. Pour répondre à cette question, il faut se pencher d'abord sur la notion d'alternative. Ce substantif féminin définit une succession de deux choses, au moins, dans un cycle où elles reviennent tour à tour. Une alternative est une option choisie, donc un choix effectué par un groupe d'individus qui ne se reconnaît pas à travers l'option choisie par la majorité. Ces actions (ou choix) peuvent être un socle idéologique (autour d'un projet commun) pour la fabrication territoriale. Ces choix se répercutent à différents niveaux.

2.1 Des échelles mouvantes

Pour comprendre les constructions territoriales des alternatives, l'apport du jeu d'échelle est enrichissant. Les enjeux alternatifs ne sont pas les mêmes au niveau local qu'au niveau global. Toutefois, une même grille de lecture est possible à chaque échelon. Cette dernière est issue de l'économie géographique. Une lecture croisée des territoires et des secteurs offre l'avantage de « décortiquer » les systèmes de diffusion liés à l'alternative de proximité (ALLAIRE, 2002).

D'abord, une entrée par « secteurs » :

- valorisation des ressources locales (matérielles et immatérielles)
- systèmes alternatifs en un même lieu, différenciation et origines comme qualités
- réseaux et ressources
- intégration dans une logique mondiale de marketing

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

Puis par les territoires :

- politiques territoriales
- nouvelles qualifications pour l'environnement
- gestion du social
- régulations standardisées
- passage du NIMBY au YIMBY (passage du No au Yes)

L'union des deux donne naissance à des territorialités. De ce mariage naît des économies sociales de valeur. Par exemple les produits « bio » sont perçus comme des produits bons pour la santé mais aussi bons pour l'environnement. La qualité, dans ce cas, est alors simplement une valeur perçue par les consommateurs, même si la matérialité de la qualité est reconnue par des institutions à travers des lois et des décrets. Ce constat issu des enquêtes menées durant un post-doc nous conduit à poser l'hypothèse que l'alternatif passe par la notion de plaisir (plaisir de bouche, plaisir de choisir, plaisir de faire autrement, plaisir de « faire bien », etc.). **L'alternatif devient, alors, un référent qualitatif du local.** En effet, les groupes privilégiant les alternatives (économiques, politiques, idéologiques) s'accordent à vouloir mettre en avant l'échelon local, étant lui-même perçu comme une alternative à la mondialisation (des goûts, des idées, des économies, des plaisirs...). L'action est alors prisonnière d'un antagonisme : une volonté ancrée dans un monde mouvant.

Les produits bio sont alors des ressources transcendantes c'est-à-dire qu'elles sont à considérer dans l'ensemble de leur identité et non pas par rapport à une seule de leurs caractéristiques. C'est pour cela qu'elles ne peuvent se limiter à leur prix ou leur « valeur » et que les consommateurs / utilisateurs les jugent sur leur ensemble. Elles sont soutenues par **un dispositif de préjugés, de valeurs et de confiance qui se base sur un échelon d'espace vécu (le plus souvent nommé local).**

2.2 Une lecture qui privilégie la nouvelle dimension du local

Le local devient un référent de l'alternative. Local est un terme peu défini, utilisé comme « allant de soi » et pourtant c'est un mot très marqué idéologiquement. Son étymologie (attaché à un lieu) ne livre rien de sa charge. Il est alors nécessaire d'en dépouiller les usages maniaques dans des discours politiques mal assurés. Soit le local est vu comme un concept axiologique et là il se base sur l'expérience de terrain des acteurs (autrement dit il y a autant de local que d'acteurs et de discours), soit le local est une méga-théorie de l'espace c'est-à-dire que la distance n'a plus d'importance, elle est objectivée comme nulle ou subjectivée comme invisible (LEVY, LUSSAULT, 2003). L'alternative du local passe par le lieu, par l'effet de lieu. Le lieu est perçu comme la plus petite unité spatiale complexe de la société. C'est l'espace de l'échelle la plus restreinte. Pour un lieu, existent toujours un dedans et un dehors. Le dehors crée de la discontinuité alors que le dedans est contigu. Si nous introduisons de la distance dans un lieu, nous obtenons des micro-lieux. La combinaison dynamique des lieux et des micro-lieux installe des aires (LUSSAULT, 2003). Les alternatives aux systèmes dominants passent par cette configuration spatiale.

Le local est alors accepté comme une représentation au même titre que des codes linguistiques ou sociaux... Il est fait pour exister, assouvir un pouvoir et satisfaire une société. Les travaux de Raffestin viennent enrichir cette analyse. La représentation géographique de base peut se résumer à un triangle dont les sommets sont le savoir, le pouvoir et le vouloir. *« Il n'existe donc pas une géographie qui serait, une fois pour toutes, la représentation de la géostructure mais des géographies qui sont conditionnées par le choix qui est fait d'un triangle donné qui s'enracine dans une société »* (RAFFESTIN, 1977). Nous passons donc d'un premier triangle (géographie classique) : vouloir-voir, pouvoir-voir, savoir-voir, à un deuxième (celui de la géographie quantitative dite nouvelle géographie) : vouloir organiser dominer, pouvoir organiser dominer, savoir organiser

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

dominer, pour arriver à un troisième triangle (géographie de la territorialité) : vouloir exister, pouvoir exister, savoir exister. Le premier triangle est celui utilisé pour une lecture du local plutôt classique, le troisième pour une territorialité, celle privilégiée pour comprendre les alternatives de la proximité fabriquées par l'agriculture biologique. Le global serait donc une invention du capitalisme : ordre, rentabilité, « *la substitution, la commutation, l'association, la distribution en un mot l'interchangeabilité* » (RAFFESTIN, 1977).

Les espaces de l'agriculture biologique relèvent d'une géographie du vécu, celle des producteurs et celle des « habitants ». L'agriculture biologique, en tant qu'activité économique alternative, construit des territorialités situées ou des territorialités régionalisées. Une territorialité situationniste fonde une proxémie, elle-même incomplète pour comprendre une territorialité qualifiée de « locale » même si elle est utile pour démarrer une analyse des territoires de l'alternatif. Pour cela, il faut étudier les relations interindividuelles. La territorialité est différentielle, comme le local, tout dépend de l'acteur étudié. « *Nous l'avons dit notre existence est tissée de relations multiples qui se créent, puis disparaissent, qui sont remplacées par d'autres, certaines sont permanentes tout au long de l'existence, d'autres au contraire sont temporaires ne caractérisant qu'un moment de l'existence mais toutes contribuent à réaliser notre territorialité qui n'est donc pas statique mais dynamique* » (RAFFESTIN, 1980).

Pour analyser ces territoires alternatifs par le biais des gouvernances (et donc des relations entre acteurs de différentes natures), la méthode proposée est celle des *Actor Networks*. En faisant appel à la « Actor network theory », nous nous apercevons finalement qu'elle est plus une méthodologie « actor network methodology », (FRIEDLAND, 2001) qui prône une méthode basée sur les échelles, en favorisant le local plus qu'une théorie à proprement parler. Dans les sociétés modernes, **l'espace n'est plus physique, il est relationnel, étendu, indirect et imbriqué dans une multitude d'interactions de groupes sociaux**. Prenons l'exemple des fruits bio pour montrer que les échelles sont cruciales. La banane bio est produite localement mais elle est vendue via des réseaux étendus, la pomme bio connaît des relations moins larges car elle est essentiellement consommée dans des espaces de production proches (Nord Europe par exemple pour les pommes bio vendues en France). Tout est affaire d'échelle. Toutes ces circulations se font de manière rapide.

Les Alternative food networks (AFNs) permettent de partir du principe que face aux évolutions des circuits de distribution et au monopole de la grande distribution, les acteurs de l'échelon local à proximité des villes tentent l'expérience des circuits courts pour avoir des revenus plus conséquents (JAROSZ, 2008). En même temps, les entreprises capitalistes essayent de capter les ressources agricoles des exploitants dépendants du système à toutes les échelles (locale, régionale, nationale ou internationale) afin de parer à ses nouvelles stratégies géographiques. Les AFNs se définissent selon quatre critères :

- Des distances courtes entre producteurs et consommateurs
- Des petites tailles d'exploitation en agriculture biologique ou raisonnée
- Vendre la production soit à des coopératives, soit des magasins d'exploitation, soit à des réseaux cantines
- S'inscrire dans un développement durable dans le processus de production et de consommation

Ces alternatives offrent une lecture spatiale de la proximité.

2 ... aux territoires de proximité

Étudier des territoires nés des alternatives permet de recadrer les questions de proximité en

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

géographie. Les principaux travaux existants sont issus des sciences économiques (école des proximités comme TORRE, RALLET, OUBA OLGA...). Ces économistes définissent la proximité comme des relations directes entre acteurs sur un territoire donné. La proximité est une alternative à la « glocalisation ». La proximité se base soit sur des rapprochements de situations soit sur des abstractions des barrières visibles ou construites.

2.1 La proximité à travers des objets alternatifs

Lors de nos enquêtes en Ile-de-France auprès des exploitants et des principaux acteurs de la filière bio, nous avons pu constater que tous les producteurs couplent une production biologique de proximité avec une production pour des marchés plus éloignés (physiquement ou idéologiquement). L'agriculture biologique de proximité, par exemple, est une agriculture qui s'oppose au principe même d'un marché national unifié ou « européen » ou mondial. En effet, il ne s'agit plus de produire par l'équilibre d'un marché théorique et « pur » mais pour une réalité sociale locale qui peut elle-même se définir à des échelles différentes. Elle se caractérise par des réseaux courts, des circuits courts où les intermédiaires sont minoritaires, voire inexistantes. Du moins, est-ce un schéma que nombre d'acteurs espèrent et souhaitent. L'agriculture biologique de proximité peut être divisée en deux branches : soit une agriculture qui se résume à un marché direct où le consommateur est en relation directe avec les producteurs, soit une agriculture qualifiée par les économistes keynésianistes de contractuelle c'est-à-dire que les producteurs y développent une solidarité inter-individuelle en vendant à des boutiques de regroupements de producteurs, à des AMAP ou sur des sites Internet spécialisés. La première solution peut être perçue comme individualisante et la deuxième comme collective donc solidaire. Elle devient la matrice des territoires des *learning commons*. Ces proximités (liées à l'agriculture alternative) sont-elles le support d'une territorialité alternative ? La définition de la proximité est donc un élément fédérateur pour essayer de comprendre les mécanismes de territorialisation des espaces agricoles de proximité et de l'agriculture bio plus symptomatiquement, comme alternative au système dominant du marché global et de l'agro-industrie.

Les acteurs défenseurs d'une alternative économique marchande favorisent les circuits courts. Pour eux, le pouvoir domine l'aval d'une filière de transformation. Leur objectif est de déplacer ce pouvoir soit à l'amont soit à l'extrême aval, à savoir le pôle productif et le pôle consommation (DIXON, 1999, 2000). C'est ainsi que les circuits courts apparaissent comme un modèle alternatif au système qualifié de « dominant », à savoir celui qui allie productivisme et grande distribution. Ils peuvent être étudiés selon différentes logiques ; soit des solutions pour un commerce équitable soit une vente et une consommation élitiste. En tout cas, ils se veulent les tenants d'un circuit de proximité. Entrer comme consommateur ou producteur en circuit court est un acte politique puisque c'est s'engager collectivement dans un projet alternatif. Toutefois ce système basé sur l'idéologie est, pour le moment, victime de trop nombreux dysfonctionnements et limites pour être qualifié d'acteur politique. Il existe cependant des réseaux de solidarité (institutionnalisés ou non) entre les producteurs via l'entraide pour la planification, la formation et les stages pour la vente en circuit court. Nous remarquerons que les sociologues travaillant sur cette problématique questionnent la production et son localisme (LAMINE, 2008) puisque local ne veut pas dire pour autant équité ou égalité. Les processus de domination existent aussi à ce niveau. Ce qu'il faut conserver en mémoire « géographique ».

Il convient donc de chercher aussi les spatialités produites par les pratiques moins visibles. La géographie actuelle ne peut plus se contenter du paradoxe dominant/dominé. Le monde est beaucoup plus complexe que cette dualité. Les territoires de l'alternative en dehors des lieux de rassemblements ostentatoires existent. « L'au-delà urbain » connaît des lieux et des territoires, ils sont simplement moins visibles. Cet effacement ne peut pas tromper le géographe qui se doit d'étudier toutes les territorialités, y compris les marginales ou les moins lisibles. En termes de

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

« non-visibilité » ou plutôt de « mauvaise-visibilité », des espaces essentiels pour la compréhension du monde actuel sont souvent laissés de côté.

Pour essayer de cerner le sujet le plus exhaustivement possible (bien qu'une telle entreprise soit impossible), la gouvernance des territoires alternatifs doit être vue sous plusieurs angles. Certes, elle demeure un construit social et culturel. Elle est perceptible dans des manifestations à des échelles planétaires. Elle l'est aussi à des niveaux différents comme dans les espaces productifs. Pour le philosophe (ou plus exactement l'archéologue de l'épistémè du savoir) Michel Foucault, **chaque société a connu et connaît des idéologies dominantes castratrices.**

2.2 Des territoires de proximité à la marge de la visibilité ?

Prenons précisément le cas du maraîchage bio en Ile-de-France. Les maraîchers rencontrés s'accordent tous pour dire que les productions bio doivent être locales. Les consommateurs expriment le même souhait, selon les sondages effectués par l'Agence Bio. Les acteurs institutionnels comme le GAB IDF (Groupement des Agriculteurs Biologiques de l'Ile-de-France) et la FNAB (Fédération nationale de l'agriculture biologique) souhaitent aussi voir l'agriculture biologique comme une agriculture de proximité. Le Conseil Régional de l'Ile-de-France véhicule le même état d'esprit et favorise cette agriculture à partir de nombreux avantages comme les subventions au maintien de l'agriculture biologique et paysanne. De ce fait, le maraîchage apparaît comme un microcosme (l'agriculture biologique ne représente que 2,1% de la SAU, elle ne fournit pas une alimentation massive...). Les légumes et les fruits bio servent essentiellement à fournir les marchés proches. Cependant, cette agriculture connaît un paradoxe puisqu'elle est canalisée par plusieurs facteurs mondiaux comme la Ville-Capitale que représente Paris, par les subventions régionales et européennes et une tendance mondiale de développement durable. L'Ile-de-France connaît une polarité extrêmement forte : la capitale de France et Rungis. Paris représente un marché conséquent, le premier de France pour la consommation des produits biologiques. Cette polarité ne se traduit que par une entrée liée aux achats, à la consommation. Pour qu'une activité puisse solidifier un territoire, il faut qu'elle rayonne non pas par rapport à une seule caractéristique mais à plusieurs. En Ile-de-France, l'agriculture biologique ne possède pas encore assez de nœuds polarisants de proximité.

La polarité est une attraction forte d'un lieu (BRUNET, FERRAS, THERY, 1993). Le microcosme maraîcher crée-t-il des pôles ? Le pôle est attractif, par définition. Il attire et diffuse. Il est un centre important du canevas spatial. Et ce en tout point : économique, social, culturel, idéologique, etc. En se basant sur cette définition, plusieurs pôles sont repérables en Ile-de-France dans l'organisation du maraîchage biologique. En effet, Rungis, avec ses trois négociants en biologique, fait figure de pôle unique en France. Par contre, il semble faible en comparaison du marché d'Anvers où une demi douzaine de négociants est implantée dont un des plus gros mondiaux (Dynamis Holland). D'autres pôles peuvent être visibles comme la plateforme Biocoop à Sainte-Geneviève-des-Bois qui approvisionne tous les magasins Biocoop de l'Ile-de-France, du Nord et de l'Est de la France.

Finalement, des pôles « bio » sont présents sur l'espace francilien permettant ainsi une esquisse territoriale. Mais le problème majeur pour consolider ces territoires réside dans le fait que ces pôles sont tournés vers d'autres territoires plus vastes que ceux de la région. Il manque de nœuds polarisants à l'échelle locale, des pôles de proximité. Ce manque peut être qualifié d'externalité négative.

Essayer de lire l'espace cloisonné des acteurs et actants d'un micro-espace permet d'aboutir à une réflexion sur le microcosme. Au XXI^{ème} siècle, les relations au local passent inévitablement par une relecture du global. Et cette ambiguïté fonctionne dans les deux sens. Le localisme n'est rien sans

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

la mondialisation et la globalisation ne peut effacer les perceptions microcosmiques. A l'heure où le terroir prend tout son sens pour la grande distribution, où le retour aux sources est prôné par les altermondialistes, où le folklore redevient à la mode, les espaces ne peuvent être le support de tendances. Vivre un espace suppose vivre un emboîtement d'échelles qui comprend aussi bien le local que le mondial. Ce paradoxe ne doit pas s'arrêter à une vision trop manichéenne, il ne faut pas oublier les échelons intermédiaires. Cependant un territoire de proximité est avant tout un lieu où se confrontent des sensations d'être de cet endroit, de n'appartenir qu'à cet espace tout en étant au cœur du système-monde. Ce territoire possède donc un paradoxe intrinsèque. N'est-ce pas, finalement, le propre de tout espace voué à une culture territorialisante comme l'agriculture alternative ? La proximité est un facteur de lecture de cette agriculture territorialisante. Cette proximité est d'ailleurs la manifestation d'une territorialisation régionalisée.

3. La gouvernance de la territorialisation régionalisée : une lecture pertinente pour comprendre les alternatives

Les géographes, quelques soit leur écoles de pensées, s'intéressent de très près à ces rapports territoriaux. Ils sont nombreux à conceptualiser la notion de territorialité. Raffestin va plus loin que cela (RAFFESTIN, BRESSO, 1982). Il propose une alliance entre la proximité (région) et la territorialité. Il travaille sur les formes de territorialité par une entrée sur l'expression du « pouvoir ». Il est fortement influencé par les travaux de G. Bateson, d'E. Reclus et les concepts marxistes de lutte des classes et de rapports de pouvoir. La territorialité régionalisée est formée principalement par des relations vécues en situation professionnelle. Il observe les changements d'usage politique de la région. Les revendications concernant la place de la région ont longtemps été l'apanage de mouvements jugés conservateurs. Elle est également devenue, depuis trois décennies environ, une revendication de gauche, l'associant à des valeurs spécifiques de proximité aux individus et à des choix de vie pratique. La territorialité régionalisée devient synonyme, à tort, d'identité culturelle. Il s'agit tout simplement d'une reconstitution d'une culture artificielle. La « localité » n'est qu'une représentation. C'est un rapport matériel du discours identitaire (RAFFESTIN, 1986). Ces observations se vérifient avec l'agriculture biologique francilienne. En effet, la Région Ile-de-France souhaite en faire un pilier essentiel de sa politique agricole. L'agriculture biologique sert donc à instituer et à institutionnaliser une territorialité régionalisée.

Au vu des nouvelles fonctions des territoires (circulation de données et d'informations dont le rythme est accéléré par les TIC et l'économie), les cultures et les identités locales, dont l'identité régionale, perdent de leur sens. Les identités pseudo-territoriales que tentent de construire les pouvoirs politiques régionaux devient tout au plus une « *information consommée* » ou une « *identité conditionnée* ». En revanche, légitimer une activité pour une meilleure maîtrise et un meilleur aménagement de l'espace donne un nouveau sens à la Région et organise ainsi les territorialités des différents groupes. Pour la Région Ile-de-France, cette communion se fait entre urbains, « périurbains » et ruraux autour du noyau gravitationnel que représente l'agriculture biologique. Raffestin définit la territorialité régionalisée comme étant l'alliance de quatre implications psychosociologiques qui se comprennent comme quatre natures territoriales alternatives.

3.1 Relations, interrelations et soi, la base d'une territorialité régionalisée alternative

Raffestin distingue plusieurs catégories de la territorialité régionalisée dans un article de 1982 (RAFFESTIN, BRESSO, 1982). La première catégorie est « *l'identification de soi par soi, de l'autre par soi, de soi par l'autre et par la mise en commun de ces trois relations* ». Ces interrelations relèvent du domaine de la psychologie individuelle et celle de groupe. L'agriculture biologique s'inscrit totalement dans cette démarche. En effet les principales motivations des producteurs à se convertir se résument à la recherche de sens, à la recherche d'engagement social. Pour les

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

producteurs bio, ces interrelations du soi se concrétisent par le rapport aux clients et à leur agriculture par des circuits courts. En effet, ils obtiennent une reconnaissance de leur engagement par l'intermédiaire des relations marchandes, d'où l'accent mis dans la vente directe. Ainsi, ils créent des occasions pour parler de leur métier, de leur travail et obtenir le jugement du consommateur en direct lors de la vente.

Les agriculteurs biologiques rencontrés souhaitent contribuer à la réalisation d'un avenir meilleur à la société, et ce même pour les producteurs qui affichent comme priorité l'intérêt économique de la conversion. Le discours est souvent ambigu et il existe principalement une recherche d'une satisfaction personnelle derrière les conversions en agriculture biologique. Les entretiens le montrent ainsi que d'autres recherches effectuées par des sociologues (VAN DAM 2007). De cette recherche de soi par soi pour aller vers l'autre naît une coordination sociale matérialisée par une collectivité du monde « bio », des relations inter-individus. Les producteurs bio ont donc un rapport entre le monde extérieur et leur propre soi, ce qui leur permet de parader au sein d'une foule proche de producteurs et de consommateurs, l'altérité.

3.2 La médiation de l'altérité, une pierre de plus à la territorialité régionalisée alternative

L'autre et la relation que les acteurs entretiennent entre eux par rapport à l'altérité dans une aire de proximité reliée par une activité ou une idéologie semblable sont les facteurs de la deuxième constituante de la territorialité régionalisée de Raffestin. Il existe plusieurs cas de figure du producteur « bio ». Toutefois, ils se fréquentent et ils ont finalement beaucoup de points communs. Van Dam (2007) a élaboré une typologie de motivations qui s'apparentent à des médiations d'altérité :

- les convertis : ce sont des agriculteurs qui avaient une exploitation agricole avant de se tourner vers des pratiques « bio ». Ils sont, généralement, issus d'une famille d'agriculteurs, au moins d'une génération. Ils ont donc un domaine hérité qui leur permet d'investir dans des capitaux autres que des bâtiments, des quotas et des terres. Ils n'étaient pas convaincus par l'agriculture conventionnelle que leurs parents appliquaient notamment par rapport à trois préoccupations : la santé, les pollutions et la viabilité économique au niveau de l'exploitation.
- les chercheurs d'or : Ils se convertissent essentiellement pour le maintien de l'activité agricole. Ils produisent en agriculture biologique pour sauver leur exploitation et plus généralement pour essayer de résister aux pressions des grands groupes tout en étant viables économiquement. Leur préoccupation première est mercantile. Ils s'en défendent et l'affichent ouvertement. Il existe quand même une ambiguïté chez eux puisqu'ils tiennent des discours sur la philosophie « bio », sur l'avenir de l'agriculture de qualité...
- les militants : Ils ont un niveau de formation plus élevé que les autres, une majorité a un diplôme universitaire (Bac+3) dans le domaine agricole. Ils sont en « bio » pour un « idéal » lié à un engagement social. Ils achètent des fermes puisqu'ils sont souvent issus d'un monde non agricole. Les débuts de l'activité sont jugés difficiles et leurs convictions leur permettent de continuer. Ils sont rares en Ile-de-France car le marché foncier n'est pas favorable à l'installation pour le moment. Toutefois, cette situation est en évolution car le Conseil régional tente d'assainir le marché en terre agricole.
- les chercheurs de sens : Ils ont d'abord exercé un autre métier. Ils doivent acquérir une ferme donc investir une somme d'argent non négligeable au début. Ils ont eu des expériences « heureuses » à la ferme pendant leur enfance (vacances, visites...). Leur volonté de devenir agriculteurs « bio » arrive une fois qu'ils sont entrés dans la vie professionnelle, ils exerçaient donc un autre métier avant. Ils se convertissent par rapport à un « ras-le-bol ». Des sous-catégories existent : les « jusqu'au bout » prolongent leur pensée par une mise en application en transformant leur idéal en expérience pragmatique, les « ras-le-bol » qui se tournent vers l'agriculture biologique après une rupture

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.

professionnelle voulue ou non.

Ces formes d'expérience se transforment en altérité lorsqu'ils entrent en réseau. En Ile-de-France, ces réseaux forment le Groupement pour l'Agriculture Biologique (GAD IDF, une sorte de syndicat de défense et de promotion de l'agriculture biologique) et les AMAP. Ces dernières permettent une altérité qui se traduit par des relations producteurs et consommateurs, donc une altérité plus élargie que le GAB. Cette deuxième caractéristique s'accompagne d'une troisième : l'autonomisation des acteurs sur un territoire défini.

3.3 L'autonomisation, une clé de fonctionnement d'une territorialité régionalisée alternative

L'autonomisation est le fait de choisir ses règles. Pour cela, les maraîchers « bio » doivent d'abord répondre aux attentes des consommateurs et des acheteurs comme les négociants. Étant donné qu'ils sont économiquement « dépendants » du marché, ils doivent intégrer les différentes formes de celui-ci. Les producteurs doivent donc être contraints avant d'être autonomes. Par contre, dès qu'ils deviennent financièrement viables, ils peuvent se lancer dans différentes voies et gagner un peu plus d'autonomie.

Par exemple, le marché est très demandeur de plantes aromatiques en bio. Un pôle aromatique voit le jour au sud de l'Essonne grâce à plusieurs phénomènes économiques. Tout d'abord, le centre national des plantes aromatiques à Milly-la-Forêt insufflé une dynamique en proposant aux producteurs des plants « bio ». Il ne faut pas oublier que l'approvisionnement en semences et plants bio est un des plus gros handicaps de la filière francilienne. Avec ce centre, les producteurs savent où les acquérir et gagnent en autonomie par rapport à ce point problématique. Deuxièmement, le MIN de Rungis offre un débouché opportun pour les producteurs de plantes aromatiques. Du fait que ce pôle aromatique prend de plus en plus d'autonomie économique (plusieurs débouchés possibles aussi bien le MIN, les plateformes coopératives, la grande distribution ou la vente en direct), certains producteurs de cette zone géographique se spécialisent dans cette production, abandonnant les autres cultures de l'exploitation au profit de ces plantes. Le principe de la multiplication des cultures qui est la base de l'agriculture biologique pour assurer un revenu (en multipliant les cultures, les producteurs risquent moins de tout perdre) diminue et laisse apparaître une hyper-spécialisation, donc une sorte d'autonomisation par rapport aux contraintes (naturelles, économiques...).

3.4 Travail et valorisation, des valeurs de la construction territoriale alternative

La territorialité régionalisée passe également par la mise en exergue des savoir-faire, des gages de qualité locaux. Dans ce contexte, les acteurs, aussi bien institutionnels que civiques, mettent en valeur le travail des autres acteurs. Cette solidarité permet ainsi une reconnaissance collective d'un savoir autour d'une production, en l'occurrence l'agriculture biologique ici.

La relation entre l'espace social et l'espace politique (qu'il soit réel ou imaginaire) se matérialise par les interrelations entre les hommes et les hommes, les hommes et la société, les hommes et la matière, les hommes et les choses, solidifiées par la communication (BRESSO, RAFFESTIN, 1990). Le travail peut être perçu comme un pouvoir sachant qu'il est, pour Raffestin, une alliance entre l'énergie et l'information et la force et le pouvoir. L'homme est un « *accumulateur d'informations* ». Il emmagasine non pas pour le principe mais uniquement pour se servir des informations quand il en a besoin et pour en faire un pouvoir à travers son travail. Ces informations permettent donc de créer un ensemble social qui débouche sur un programme d'action. L'agriculture biologique est un tremplin pour la valorisation du travail. Les personnes interrogées racontent toutes qu'elles observent un véritable respect de la part des consommateurs pour leurs produits. Les agriculteurs

BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.
estiment alors qu'ils se sentent utiles et peuvent ainsi être fiers de leur production vis-à-vis de la société.

L'agriculture biologique permet d'observer une territorialité régionalisée, basée sur les spécificités de proximité, d'effets de lieu et d'effets d'acteurs. Toutefois, l'instabilité de cette forme spatiale rappelle qu'un territoire alternatif est mouvant et qu'une ressource territoriale construit et déconstruit en permanence de l'alternatif. « *La territorialité, c'est évident, n'a aucune stabilité, elle évolue, se modifie, se transforme, elle est, en somme, un équilibre dynamique entre les hommes et une portion d'espace. Les hommes peuvent changer, à travers leur travail, la relation qui existe avec leur environnement, et par là même, peuvent changer celui-ci. La territorialité, c'est encore la découverte progressive des potentialités d'un lieu : ce que l'on appelle les vocations d'une région ne sont le plus souvent que la mise en valeur de nouvelles ressources matérielles ou non à travers le travail* » (BRESSO, RAFFESTIN, 1990).

Les territoires de la proximité (liés à la pensée alternative) se créent par l'intermédiaire des positions sociales, des ensembles de normes, de l'éthique dominante. Mais la géographie doit dépasser ce cadrage et ne pas oublier que **chaque groupe, chaque société, chaque individu possède une résilience intrinsèque, permettant une liberté de pensée, une liberté d'action.** Les sociétés, même les plus « inquisitrices », laissent une place aux « plaisirs de faire autrement », permettant d'établir des territorialités particulières, des territorialités régionalisées, des territorialités alternatives.

Bibliographie

- BOIVIN N., 2010 (à paraître), Gouvernance territoriale et jeux de pouvoirs dans les espaces du vin : Bordeaux, Bergerac, Jurançon, Sarrebruck, Editions Universitaires Européennes
BRESSO M, RAFFESTIN C., 1990, *Travail, espace, pouvoir*, Paris, éd L'âge d'Homme
BRUNET R, FERAS, THERY., 1993, Les Mots de la géographie, éd Reclus, la Documentation Française
ALBARELO L., 2007, *Apprendre à chercher, L'acteur social et la recherche scientifique*, Montréal, De Boeck Université
ALLAIRE G., 2002, L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes, in *Géographie, économie, société*, n°4, p.155-180
ALLAIRE G., SYLVANDER B., 1997, « Qualité spécifique et innovations territoriales », in *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, n°44, p.29-59
BACCONNIER-BAYLET S., VIANEY G., 2006, « L'aménagement communal périurbain : maintenir l'agriculture pour préserver quelle ruralité ? », in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°», p. 355-372
BOSCHMA R., 2005, « Role of proximity in interaction and performance: conceptual and empirical challenges », in *Regional Studies*, vol 30, n°1, p. 41-45
CLARKE N, CLOKE P, BARNETT C, MALPASS A., 2008, "The spaces and ethics of organic food", in *Journal of Rural Studies*, n°24, p. 219 – 230
DIXON, J., 2000, *Chooks, Cooks and Culinary Cultures: A Cultural Economy Model for the Study of Food Commodity Systems*, Melbourne Royal Melbourne Institute of Technology, Department of Social Science and Planning, Ph.D dissertation
DIXON, J., 1999, *A Cultural Economy Model for Studying Foods Systems, Agriculture and Human Values*, vol 16, 2, p. 151-16
FRIEDLAND H. W., 2001, « Reprise on commodity systems methodology », in *International Journal of sociology of agriculture and food*, vol 9, n°1, 82-104
FOUCAULT, M. 2001a., *Dits et écrits 1954 – 1975*, Tome 1, Paris, Gallimard, coll Quarto
FOUCAULT, M. 2001b., *Dits et écrits 1976 – 1988*, Tome 2, Paris, Gallimard, coll Quarto

- BOIVIN N., TORRE A., **TRAVERSAC J.B.** 2010 La Fabrique alternative des territoires de l'agriculture biologique – Le cas francilien. Congrès joint de l'Association de Sciences Régionales de Langue Française et de l'Association Italienne de Sciences Régionales, Aoste. 20-22 septembre, 12 p.
- HUDSON, R., 2005, Region and place: devolved regional government and regional economic success?, *Progress In Human Geography*, vol 5, 29, Arnold, p. 618-626
- JAROSZ L., 2008, « The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas », in *Journal of Rural Studies* 24, p. 231-244
- LAMINE C., 2008, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Paris, éd Yves Michel, Société Civile
- LEVY J., LUSSAULT M., 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Paris, Belin
- MICHAEL HUBERMAN, B. MILES., 2003, *Analyse des données qualitatives*, Montréal, De Boeck Université
- MOULAERT f., SEKIA F., 2003, "Territorial Innovation Models", in *Regional Studies*, vol 37, n° 3, p. 289-302
- RAFFESTIN, 1977, "Paysage et territorialité", in *Cahiers de Géographie du Québec*, vol 21, n° 53 – 54, p. 123 – 134
- RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC, collection Géographie économique et sociale
- RAFFESTIN CI, BRESSO, M, 1982, Tradition, modernité, territorialité, in *Cahiers de géographie du Québec*, Québec, 26, n°68, pp.186-198
- RALLET A., TORRE A., 2006. *Quelles proximités pour innover ?*, Paris, L'Harmattan.
- RALLET A., TORRE A., 2007. *La Proximité à l'épreuve des technologies de communication*, Paris, L'Harmattan
- RALLET A, TORRE A., 2004, « Proximité et localisation », in *Économie rurale*, n°241, p.25-41
- TORRE A., ZUINDEAU B., 2009, « Les apports de l'économie de la proximité aux approches environnementales : inventaire et perspectives », in *Natures, Sciences, Sociétés*, n°17, p. 349 - 360
- TORRE A., 2004, « Proximité et territoires », in *Économie rurale*, numéro spécial, 280 p
- TORRE A., CARON A., 2005. « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », in *Économie et institutions*, 6-7, p.183-220
- TORRE A., FILIPPI M., 2005, *Proximités et changements socioéconomiques dans les mondes ruraux*, Paris, INRA Éditions.
- TORRE A., RALLET A., 2005. "Proximity and localization", in *Regional Studies*, vol 39, n°1, p.47-60
- REED M., 2009, « For whom? – The Governance of Organic Food and Farming in the UK », in *Food Policy*, 34, p. 280 – 286
- VAN DAM Denis., 2007, « L'agriculture biologique : un autre modèle agricole ou une opportunité économique ? », in LE CARO Y, MADELINE P, PIERRE G., *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection Espace et territoire
- WINTER M., 2003, « Embeddedness, the new food economy and defensive localism », in *Journal of rural sociology*, vol 19, n°1, p.23-32